



RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1983 B 00579

Numéro SIREN : 572 028 041

Nom ou dénomination : DELOITTE & ASSOCIES

Ce dépôt a été enregistré le 06/08/2015 sous le numéro de dépôt 26014

DELOITTE & ASSOCIES

Société Anonyme à Conseil d'Administration
au capital de 1 723 040 Euros

185 avenue Charles de Gaulle
92200 NEUILLY-SUR-SEINE

572 028 041 RCS NANTERRE

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 8 JUILLET 2015

L'an deux mil quinze, le huit juillet, à 15 heures, le Conseil d'Administration s'est réuni, au siège social sis 185 avenue Charles de Gaulle – 92200 NEUILLY-SUR-SEINE, sur convocation de son Président à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Démission de Monsieur José-Luis GARCIA de son mandat de Président du Conseil d'Administration
- Nomination du Président du Conseil d'Administration,
- Pouvoir en vue des formalités,
- Questions diverses.

SONT PRESENTS

Monsieur José-Luis GARCIA, Administrateur et Président du Conseil d'Administration,
Monsieur Frédéric MOULIN, Administrateur,
Monsieur Brice CHASLES, Administrateur.

Le Cabinet COMPAGNIE FRANCAISE DE CONTROLE ET D'EXPERTISE CFCE, représenté par Monsieur Albert ABEHSSERA, Commissaire aux Comptes, est absent excusé.

Madame Rosine MALENGUEBOU, représentant l'Unité Economique et Sociale « Collège Non-Cadres » est absente et excusée.

Le Président constate que tous les administrateurs sont présents et que le Conseil peut valablement délibérer.

Puis, le Président rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur les questions figurant à l'ordre du jour.



DEMISSION DE MONSIEUR JOSE-LUIS GARCIA DE SON MANDAT DE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Président informe le Conseil de sa décision de démissionner de ses fonctions de Président du Conseil d'Administration et ce, à compter de ce jour.

Puis, il précise qu'il convient de procéder à son remplacement, étant souligné qu'il poursuivra ses fonctions d'Administrateur de la Société jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Le Conseil d'administration prend acte de cette démission, et à l'unanimité, remercie Monsieur José-Luis GARCIA pour sa collaboration aux travaux du Conseil d'administration.

NOMINATION DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En conséquence de la démission ci-dessus et après avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide, à l'unanimité, Monsieur Frédéric MOULIN ne prenant pas part au vote, de nommer Monsieur Frédéric MOULIN en qualité de Président du Conseil d'Administration pour toute la durée de son mandat d'administrateur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mai 2016, étant souligné que Monsieur Frédéric MOULIN ne percevra aucune rémunération au titre de ses fonctions.

Remerciant le Conseil de la confiance qu'il veut bien lui témoigner, Monsieur Frédéric MOULIN déclare accepter ces fonctions et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi, les règlements et les Statuts, notamment en ce qui concerne les règles de cumul des mandats.

Puis, pour autant que de besoin, le Conseil d'Administration confirme dans ses fonctions de Directeur Général Monsieur Alain PONS, dont le mandat a été renouvelé lors de la réunion du Conseil d'Administration du 30 septembre 2013, et rappelle que ledit mandat arrivera à échéance lors de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes clos le 31 mai 2017.

POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES

Le Président délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

QUESTIONS DIVERSES

NEANT.

*
* *

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un Administrateur au moins.


